

Protocole sanitaire renforcé : les lycées s'organisent

Certains établissements ont appliqué le protocole sanitaire renforcé dès hier lundi, tandis que d'autres peaufinent les derniers détails. Dans les lycées de l'agglomération, l'heure est à la réorganisation.

Au cas par cas

Pas question d'imposer les mêmes contraintes à tous les lycées. « **En fonction des effectifs, de la configuration des locaux et des enseignements dispensés, chaque chef d'établissement devra mettre en place un protocole sanitaire renforcé** », annonçait la rectrice académique Christine Gavini-Chevet, la semaine passée. Mais avec une limite toutefois : « **Un minimum de 50 % des effectifs en classe, la règle étant de privilégier les cours en présentiel.** »

Des protocoles à peaufiner

Certains établissements ont appliqué, dès lundi, leur nouvelle organisation. Le lycée Malherbe, par exemple, a opté pour le principe de demi-classes en présentiel, avec des semaines A et des semaines B. Au lycée Allende d'Hérouville-Saint-Clair, l'alternance se fait par niveau ; les secondes resteront à la maison une journée par semaine, les premières et les terminales, deux journées.

Au lycée Charles-de-Gaulle, en revanche, aucune mesure de cours en distanciel n'est prévue pour le moment. Mais tous les lycées n'avancent pas au même rythme. Lundi soir, des réunions étaient encore prévues dans plusieurs établissements afin de peaufiner un protocole qui sera mis en place dans les jours qui viennent.

Les élèves déçus

Lundi matin, devant le lycée Malherbe, Maéva, élève de 1^{re}, sort de sa première demi-journée de cours. La nouvelle organisation la rassure d'un point de vue sanitaire : « **On**

est un élève par table et il y a beaucoup moins de croisements dans les couloirs », reconnaît la jeune fille.

En revanche, la motivation n'est pas vraiment au rendez-vous. « **Tous mes amis sont dans le groupe B, je suis tellement déçue de ne plus les voir.** » À l'autre bout du téléphone portable, Elisa, l'une des amies en question, n'a pas l'air beaucoup plus enthousiaste. « **Ce matin, je me suis levée avec l'impression d'être en vacances** », confie la camarade de Maéva.

Et toujours cette même crainte : « **Notre bac ne vaudra pas grand-chose si l'année se déroule dans ces conditions** ».

BTS et prépas en présentiel

Une tolérance a été accordée aux élèves de prépas et à certains BTS hébergés dans les lycées. « **Pour les prépas, cette tolérance s'applique selon le principe de l'égalité des chances, puisque leur année sera sanctionnée par un concours** », explique le rectorat. Quant aux BTS, « **ceux qui travaillent en laboratoire ou sur des machines spécifiques n'ont tout simplement pas la possibilité de suivre leur formation à distance** ».

Les profs s'adaptent

Les enseignants dont une partie des élèves reste à la maison vont devoir adapter leurs cours.

Dans le cadre de la liberté pédagogique, chacun à la possibilité de mettre en place la méthode qui lui semble la mieux adaptée. « **Certains d'entre nous ont opté pour la visioconférence** », indique un professeur du lycée Malherbe. Le cours dispensé aux élèves présents sera filmé et diffusé en ligne et en direct. « **En ce qui me concerne, j'adresserai les cours sur Pronote aux élèves en distanciel. Et les contrôles se feront en présentiel et en alternance. Mais avec des sujets différents bien sûr** ».

Grève ce mardi

Plusieurs organisations syndicales (FSU, Fnec-FP-FO, CGT Educ'action, Sud Education, SNCL-Faen) ont appelé l'ensemble des personnels à faire grève, ce mardi, dans tous les établissements scolaires, afin de protester contre des conditions sanitaires qu'ils jugent « **insuffisantes** ».

Cet appel sera-t-il entendu ? Difficile de le dire puisque les déclarations d'absence, particulièrement dans le secondaire, ne sont pas anticipées.

Néanmoins, dans les lycées **« l'heure est davantage à la mise en place du protocole sanitaire »**, estime un enseignant caennais. **« Lorsqu'un de nos collègues syndiqués nous a rappelé le mot d'ordre, lundi après-midi dans la salle des professeurs, son message n'a pas reçu un grand écho »**.

Jean-Philippe GAUTIER.

De nombreux lycéens vont devoir suivre les cours à distance, mais pas à 100 %. Ouest-France.